

# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 6 février 2024 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

SÉANCE TENUE EN RENCONTRE VIRTUELLE SUR TEAMS

## Étaient présents :

Lorie Belle-Isle

Vanessa Fougères

Alexandra Lavallée

Philippe Bolduc

Sophie Frigon

Caroline Poirier

Jean-Simon Bourgault

Isabelle Lainez Lévesque

Jasmine Trudel

Tina Fournier-Ouellet

Véronic Laliberté

Jean Vaillancourt

**Absent(s) :** Marie-Christine Côté, Valérie Poirier et Valérie Savard

**Invité(s) :** Aucun

## 1. Ouverture

### 1.1. Mot d'ouverture

Mme Sophie Frigon s'occupe de l'ouverture de la séance de la soirée. Mme Jasmine Trudel poursuit l'animation de la réunion à son arrivée. Elle souhaite la bienvenue à tous.

### 1.2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est conforme.

### 1.3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Frigon présente aux membres l'ordre du jour de la réunion. Il n'y a pas de nouveau point proposé pour la séance de ce soir.

Il est proposé par Mme Véronic Laliberté d'adopter *l'ordre du jour de la réunion du 6 février 2024* sans ajout. Adopté à l'unanimité.

**C.E.-25-23-24-024**

#### **1.4. Adoption et suivis au procès-verbal du 7 novembre 2023**

Voir document *Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 7 novembre 2023 à 19h00*

Mme Frigon sonde les membres sur les suivis s'il y a lieu. Il n'y a pas de modification à effectuer.

Il est proposé par M. Philippe Bolduc d'adopter le *Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 7 novembre 2023*. Adopté à l'unanimité.

#### **C.E.-25-23-24-25**

Mme Frigon **n'a pas de suivi** à effectuer de la dernière réunion. Elle mentionne qu'il y aura quelques retours pendant la rencontre de ce soir.

Un membre questionne Mme Frigon concernant les critères d'admission d'un élève à l'école Les Bocages. Mis à part le premier critère qui considère l'aire de desserte pour les inscriptions, il se questionne à savoir si la fratrie reste le deuxième critère de sélection. Mme Frigon confirme que c'est toujours le deuxième critère pris en compte si des transferts vers d'autres établissements scolaires devaient être réalisés.

## **2. Interventions du public**

Aucune

## **3. Approbations**

### **3.1. Temps accordé à chaque matière pour 2024-2025**

Voir feuille *Grille-matières 2024-2025*

Mme Frigon présente la grille-matière pour 2024-2025. Cette dernière n'a pas beaucoup changé, mais elle intègre maintenant la nouvelle matière qui sera à enseigner dès l'an prochain en remplacement de l'éthique et culture religieuse (ECR) de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année. De ce fait, Mme Frigon présente en primeur le temps qui

sera accordé dans la grille-matière pour le nouveau programme de **citoyenneté et culture québécoise (CCQ)**. Elle rappelle que ce sera officiellement implanté dans l'horaire dès l'an prochain. Dans la grille-matière, de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, une période par cycle s'ajoutera à la différence de l'ECR. Il y aura donc une période en français de moins aux deux semaines (par cycle de 10 jours). Au premier cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année), il y avait déjà deux périodes d'enseignement par cycle prévues pour l'ECR, donc il n'y a pas de changement pour la grille-matière. Le programme de CCQ remplacera le temps donné pour l'ECR tout simplement. En résumé, l'enseignement de ce nouveau programme équivaudra à une période par semaine de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année dans la grille-matière 2024-2025 (deux périodes par cycle).

Un membre se questionne sur la différence de ce nouveau programme avec celui en histoire (univers social). Mme Frigon précise qu'il y a des nuances entre ces deux programmes. Elle rappelle aux membres que c'est un programme à découvrir et que nous vivrons des premières fois l'an prochain, ce qui amènera certainement de l'adaptation et des ajustements. Mme Isabelle Lainez Lévesque ajoute que le nouveau programme sera bien différent de celui enseigné en univers social. C'est une nouvelle matière qui ressemblera beaucoup plus à ce qui était déjà vécu en ECR. En effet, tout ce qui concerne l'enseignement de l'éthique par exemple, les enseignants pourront faire un parallèle avec la citoyenneté (comment se comporter en société). Sinon, le programme amènera des aspects de notre culture québécoise qui ne feront pas nécessairement toujours références à la religion. C'est à la base l'idée de modifier le programme d'ECR pour le CCQ. Évidemment, c'est de la nouveauté, les enseignants devront le vivre pour mieux le décrire ensuite.

Mme Caroline Poirier mentionne également que ce nouveau programme a été imposé par le ministère. Elle ressent qu'au 3<sup>e</sup> cycle, le tout viendra alourdir la tâche, surtout en 6<sup>e</sup> année avec le profil en anglais intensif. Néanmoins, l'équipe du 3<sup>e</sup> cycle demeure positive. Les enseignants découvriront ce nouveau programme graduellement, car la formation n'est pas encore entièrement terminée.

Un membre se demande comment sera justement intégré le nouveau programme en 6<sup>e</sup> année avec une grille-matière déjà très chargée. Mme Sophie Frigon précise aux membres que l'enseignement de la CCQ est déjà présentement en essai dans plusieurs écoles du Québec. Des ajustements sont présentement en cours et il y en aura certainement à faire dans les prochaines années, c'est ce qu'implique un changement. Les experts sont positifs et les activités seront plus adaptées aux générations à venir. Elle est bien consciente qu'il y aura des ajustements à faire, surtout en 6<sup>e</sup> année. Mme Frigon planifie de convoquer des rencontres avec ses équipes pour en discuter.

Il est proposé par Mme Tina Fournier-Ouellet d'adopter *la Grille-matières pour 2024-2025*. Adopté à l'unanimité.

**C.E.-25-23-24-026**

## **4. Adoption**

### **4.1. Amplitude d'ouverture du service de garde en 2024-2025**

M. Frigon informe les membres qu'il n'y a pas eu de demande de parents pour un changement. Selon les besoins des parents, l'amplitude semble être bien appréciée. Mme Frigon propose donc, cette année encore, la même amplitude d'ouverture du service de garde, soit de 7h15 à 18h00.

Mme Frigon profite de ce point pour informer et rappeler aux membres que le service de garde demeure un service et que pour certains enfants, c'est plus difficile sur le plan du comportement dans ces contextes sociaux. Les besoins d'accompagnement avec des techniciens en éducation spécialisée (TES) sont nécessaires et cela engendre des frais supplémentaires à l'école d'avoir du personnel sur le terrain pendant ces heures hors-classe. Mme Frigon tenait à en informer les membres.

M. Bourgault termine en mentionnant qu'en ce moment, l'équipe trouve des solutions à tout et qu'il n'y a pas de bris de service, ce qui est une bonne nouvelle pour notre milieu.

Il est proposé par Mme Alexandra Lavallée d'adopter *l'amplitude d'ouverture du service de garde en 2024-2025*. Adopté à l'unanimité.

**C.E.-25-23-24-027**

## **5. Informations**

### **5.1. Plan de rattrapage**

Mme Frigon explique aux membres ce qui a été réfléchi en ce qui concerne le plan de rattrapage pour le Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD). Le directeur général a rencontré les directions dernièrement pour expliquer les ajouts pour nos milieux.

Mme Frigon rappelle qu'il faut comprendre que les écoles affiliées à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) comme pour celles du CSSDD n'ont eu que huit jours de grève en comparaison à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) qui a eu huit semaines de grève. De ce fait, le plan de rattrapage ainsi que l'enveloppe budgétaire reçue dans ce contexte est bien moindre que pour d'autres milieux beaucoup plus touchés par les récentes grèves.

Néanmoins, Mme Frigon explique qu'il y a quand même un besoin pour certains élèves tel qu'en 6<sup>e</sup> année par exemple, car la matière est enseignée rapidement. Au préscolaire aussi, il y a un besoin de soutien supplémentaire. Mme Frigon précise qu'il y a plusieurs éléments qui seront rattrapés, pas seulement le pédagogique. Du soutien sera octroyé aussi pour diminuer l'anxiété. Bref, Mme Frigon confirme que l'argent donné qui est lié au plan de rattrapage sera réparti dans toutes les établissements scolaires du CSSDD. À notre école, nous bénéficierons d'un 15 000\$ supplémentaire. Mme Frigon mentionne qu'elle aura très bientôt une rencontre avec les orthopédagogues et la psychologue de l'école pour organiser les services

de la façon la plus avantageuse possible pour les élèves. Mme Frigon donnera des heures supplémentaires en soutien TES et pour combler l'horaire de Mme Émilie Paquet en 6<sup>e</sup> année qui aura du temps en soutien des apprentissages. Mme Frigon mentionne que dès cette semaine, il y aura des mesures de soutien qui commenceront.

En terminant, Mme Frigon rappelle qu'en ce moment, il y a aussi quatre TES à temps plein à l'école pour venir en aide au personnel. Un membre demande comment l'école décide de répartir le nombre d'heures pour cette mesure d'aide. Mme Frigon répond que ça se calcule en pourcentage de tâche, 100% étant un temps plein. À titre d'exemple, Mme Frigon donnera un 30% de plus à Mme Émilie Paquet pour compléter son contrat. Sans oublier qu'il y a un 38 heures par semaine qui est prévu pour l'aide à la classe donné par des éducateurs au service de garde. Le personnel était content.

## **5.2. Projet éducatif 2023-2028**

Mme Frigon explique aux membres que l'équipe avance très bien dans la finalisation du prochain Projet éducatif. Par ailleurs, il reste une partie à faire avec les parents. Mme Frigon explique que le projet éducatif était dans sa finalisation en décembre dernier, mais avec la grève, il restait le visuel à travailler ainsi que des petits aspects techniques. De plus, le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024 sera entièrement revu et intégré au nouveau Projet éducatif. Il sera présenté au prochain conseil d'établissement du mois de mars. Un membre demande s'il est pertinent que ce nouveau Plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit présenté plus précisément aux parents. Il demande plus de transparence concernant le protocole et les démarches suivies par l'école en cas d'intimidation au sein de l'établissement. Mme Frigon répond qu'elle pourra certainement déposer ce qui a été fait dans les dernières années en cas d'intimidation. Elle précise qu'elle se doit toutefois de protéger un aspect confidentiel pour les familles. Elle explique aussi que chaque situation est traitée selon le cas avec une considération pour les familles touchées. De plus, la policière associée au CSSDD est vraiment super et elle peut aider les familles au besoin.

Cette dernière pourra venir donner de l'information aux parents en début d'année. Nous sommes dans une optique beaucoup plus préventive au primaire.

Mme Frigon conclut en expliquant que le nouveau Plan de lutte contre la violence et l'intimidation sera beaucoup plus explicatif et clair. Il donnera plus d'outils pour les familles. La direction va gérer ce qui se passe à l'école et s'assurer de la sécurité de l'élève. chaque situation sera toujours prise en charge et prise au sérieux.

Un membre se questionne aussi sur le sondage lancé aux parents concernant l'évaluation. Mme Frigon se dit très ouverte aux commentaires et il y aura certainement un arrimage des contenus dans les prochains mois.

### **5.3. Budget révisé 2023-2024**

Mme Sophie Frigon informe les membres que le budget présenté en octobre n'avait pas changé. La bonne nouvelle c'est l'ajout d'un 38 heures supplémentaire par semaine en aide à la classe par des éducateurs au service de garde et du 15 000\$ octroyé par le plan de rattrapage du ministère. Elle insiste sur le fait que l'équipe est très créative avec les ressources dont nous disposons. Il y a un déficit pour le temps payé en TES cette année, mais les besoins sont présents. Il ne sera donc pas difficile de le justifier. Somme toute, l'école est en bonne santé financière.

### **5.4. Inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025**

Mme Frigon indique aux membres que les inscriptions seront dans la période du 20 au 29 février prochain. Les 27 et 28 février se dérouleront les inscriptions pour le préscolaire. Lors de ces journées, Mme Vanessa Fougères sera à l'accueil pour s'occuper des nouvelles inscriptions et pour donner l'information aux parents. Mme Georgette Guay viendra aussi donner un coup de main au secrétariat. Mme Frigon ajoute que l'information pour les inscriptions se retrouve sur le site Internet de l'école. Le tout a été mis à jour. L'inscription doit se faire sur le portail Mozaïc pour les élèves qui fréquentent déjà l'école.

Ensuite, Mme Sophie Frigon présente la prévision de la clientèle pour l'an prochain. Elle précise que ce n'est qu'une prévision et non une confirmation de la prochaine organisation scolaire. Un membre demande s'il y aura une classe multi-niveaux l'an prochain. Elle répond que plusieurs facteurs jouent un rôle dans cette décision comme le nombre d'élèves et le nombre de locaux disponibles par exemple. En cas d'une classe multi-niveaux, Mme Frigon confirme qu'elle est beaucoup mieux préparée et donnera la priorité à une rencontre d'informations aux parents en fin d'année.

### **5.5. Voyage de fin d'année en 6<sup>e</sup> année**

Mme Frigon explique aux membres que le ministère a officiellement sorti les dates des examens finaux jeudi dernier. De ce fait, le report des examens d'une semaine plus tard touche les élèves de 6<sup>e</sup> année à cause de leur voyage qui était prévu les 12-13-14 juin. Officiellement, les examens se termineront le 13 juin. Il y a donc présentement un conflit d'horaire entre le voyage et les dernières évaluations ministérielles.

Mme Marie-Hélène Ouellet et Mme Émilie Paquet ont envoyé une demande à l'organisation Omnitour pour proposer de faire le voyage du 17 au 19 juin, mais cela toucherait la sortie sur le bateau de croisière Louis Jolliet. Il y a aussi l'option de partir le 13 juin et de ne dormir qu'une seule nuit. Finalement, il y a aussi l'option de changer les dates du voyage au mois de mai. En résumé, il y a présentement trois solutions possibles à envisager. Les enseignantes confirmeront aussitôt qu'elles auront une réponse de la part de Omnitour.

Mme Frigon partage qu'il y a aussi l'option d'annuler le voyage malheureusement. Évidemment, les parents des élèves de 6<sup>e</sup> année auront un poids dans la décision. C'est à suivre.

### **5.6. Classe extérieure et cour d'école: dernières nouvelles**

Mme Frigon annonce qu'en mars, une proposition pour la classe extérieure sera présentée.



Aussi, elle présente aux membres que l'événement de la Course des Bocages deviendra officiellement un organisme à but non lucratif (OBNL): *Fondation Jeunesse vie active*. L'organisme aidera l'école à rénover la cour et de la remettre en ordre pour la rendre vivante.

En ce moment, il est prévu d'enlever des modules et de réparer certains endroits. Mme Frigon précise que des consultations sont à prévoir avec la Ville pour une aide supplémentaire puisque la municipalité utilise la cour et le parc les fins de semaine. La conseillère municipale sera approchée. Mme Frigon invite les parents à s'impliquer, car nous aurons besoin de plusieurs voix pour venir présenter le projet. Une rencontre sera organisée prochainement pour en discuter.

### **5.7. Bourses de la persévérance scolaire: financement**

Mme Frigon amène le sujet aux membres à savoir si nous sommes intéressés à le refaire cette année. Il faut commencer à y réfléchir et s'en reparler lors de la prochaine rencontre. Mme Frigon aimerait appliquer une structure plus complète lors du prochain CÉ en mars.

### **5.8. Information sur les activités parascolaires offertes cet hiver**

M. Bourgault mentionne que le document avec les activités avait été présenté cet automne et il confirme que tous les cours se donnent à l'exception des cours de danse. Il y a de l'intérêt (environ 10 inscriptions), mais il y a peu de choix de moments pour donner ces cours malheureusement.

## **6. Résolution**

### **6.1. Répartition des montants reçus pour les mesures protégées 2023-2024**

*Voir feuille sur la Répartition des montants reçus pour les mesures protégées 2023-2024*

Ce point est reporté à la prochaine rencontre puisque l'information n'a toujours pas été transmise aux écoles.

## **6.2. Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire**

*Voir document envoyé par courriel sur le Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire*

Ce point a été retiré pour cette rencontre.

## **7. Informations générales**

### **7.1. Mot de la vice-présidente**

Mme Jasmine Trudel remercie les membres d'avoir été présents à cette rencontre virtuelle en ce mois de février.

### **7.2. Mot de la direction**

Mme Sophie Frigon mentionne que c'est présentement la semaine des enseignants. Elle tient à le souligner, car elle a une belle équipe qui se tient. Elle est fière et désire en faire part aux membres. Elle remercie tous les enseignants pour leur beau travail auprès des jeunes chaque jour.

De plus, Mme Frigon remercie son comité du Projet éducatif, cela donnera un beau résultat. Les divers comités amènent une belle couleur cette année. Elle remercie son équipe de mettre une belle vie dans l'école. Les élèves vont bien et nous les supportons au mieux. Elle termine en remerciant les membres.

### **7.3. Mot de la trésorière**

Mme Véronic Laliberté mentionne qu'il n'y a pas de changement dans les finances depuis la séance de novembre. Mme Frigon informe Mme Laliberté qu'elle lui proposera une possible utilisation du budget du CÉ prochainement.

### **7.4. Mot de la représentante du Comité de parents**

Pour la **séance de décembre**, c'est Mme Tina Fournier-Ouellet qui a assisté à la rencontre. Voici les principaux points évoqués:

- Un parent a soulevé ses préoccupations sur l'usage actuel des écrans à l'école. Il désirait savoir ce que le CSSDD avait prévu pour appuyer l'utilisation adéquate des technologies de l'information à des fins pédagogiques.
- Le comité de parents s'est montré en accord avec le projet de cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire soumis en consultation, sous réserve que :
  - La période d'inscription se termine à une date fixe et connue, soit le 1er mars ;
  - Le conseil d'administration du centre de services scolaire approuve la relocalisation temporaire d'un ou de groupes d'élèves sans égard aux dispositions prévues au présent Cadre pour des raisons exceptionnelles, au lieu du directeur général.
- Le directeur général a présenté au comité de parents les différentes initiatives et orientations du CSSDD au regard de la technopédagogie et de la citoyenneté numérique.
- Finalement, les membres ont discuté des portes ouvertes au secondaire. Plusieurs membres ont déploré la tenue des portes ouvertes des écoles secondaires du CSS en même temps et dans un seul après-midi puisque ça limitait grandement le temps des visites de ces écoles<sup>1</sup>.

Mme Sophie Frigon amène des précisions sur la différence entre le secondaire et le primaire.

Un membre annonce aussi l'existence d'un nouveau comité à l'école en collaboration avec Mme Frigon, M. Bourgault et Mme Lessard (enseignante au préscolaire) et des Centres de la petite enfance (CPE). Ce comité vise à améliorer le transfert d'informations lors de la transition des enfants de leur milieu de garde en

---

<sup>1</sup> Informations tirées du procès-verbal de la rencontre du Comité de parents du centre de services scolaire des découvreurs du 13 décembre, (2023), [https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2024/02/CP\\_enBref\\_2023-12-13.pdf](https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2024/02/CP_enBref_2023-12-13.pdf).

milieu scolaire. Le but premier est d'assurer une meilleure communication entre les institutions.

## **7.5. Mot des représentations des membres du personnel**

**(1<sup>er</sup> cycle) Philippe Bolduc :** M. Philippe Bolduc informe les membres qu'au 1<sup>er</sup> cycle, le mini-hockey est officiellement commencé lors des récréations et ça se passe très bien. L'intégration du mini-hockey a été plus longue cette année, car l'équipe-école a jugé qu'il était pertinent de rappeler les consignes aux élèves du 1<sup>er</sup> cycle. Ensuite, M. Bolduc indique que les élèves de 2<sup>e</sup> année sont présentement dans la thématique de l'espace. Ils ont eu la chance de recevoir une astrophysicienne, une rencontre fortement appréciée des élèves (et des enseignants). Elle a, par ailleurs, parlé aux élèves de la prochaine éclipse solaire qui aura lieu le 8 avril prochain.

**(2<sup>e</sup> cycle) Marie-Christine Côté :** Mme Marie-Christine Côté était absente.

**(3<sup>e</sup> cycle) Caroline Poirier :** Mme Caroline Poirier mentionne que pour les enseignantes du 3<sup>e</sup> cycle, tout se passe bien. Présentement, il y a un projet de maquettes en univers social en 5<sup>e</sup> année. Les élèves sont contents. C'est une façon d'évaluer les connaissances sous forme de projet. Aussi, les élèves de 5<sup>e</sup> année travaillent sur un projet en science sur les ponts. M. Paul Dandois, architecte à Stoneham, viendra présenter l'ingénierie des ponts aux élèves, ce qui rendra le projet encore plus intéressant. En 6<sup>e</sup> année, cela fait déjà plusieurs semaines que les élèves se préparent pour le premier bulletin qui vient d'être émis à la fin janvier.

**(Spécialistes) Valérie Poirier :** Mme Valérie Poirier est absente ce soir.

**(Secrétariat) Vanessa Fougères :** Mme Vanessa Fougères mentionne que l'administration rentre dans la période annuelle d'inscriptions. À partir du 20 février, l'école recevra toutes les inscriptions. L'école sera aussi au fait des futurs déménagements et changements d'école. Mme Sophie Frigon désire ajouter une petite précision sur les communications liées aux maladies à déclarations obligatoires. Elle mentionne qu'il faut absolument que ce soit Mme Vanessa Fougères qui soit mise au courant pour la transmission des informations. Mme Fougères précise que nous n'aviserons pas les parents avec un seul cas. Elle ajoute

qu'elle travaille toujours en collaboration avec l'infirmière pour l'envoi des lettres et elle suit le protocole selon les réglementations données par le CIUSSS.

**(Professionnels) Lorie Belle-Isle :** Mme Lorie Belle-Isle informe qu'elle est en période d'évaluation. Elle mentionne qu'elle ne peut pas faire d'évaluation complète ce mois-ci, car il y a plusieurs rencontres prévues avec l'arrivée des bulletins. Par ailleurs, elle a eu une rencontre aujourd'hui avec les orthopédagogues pour mieux soutenir les élèves du préscolaire. Mme Frigon ajoute qu'avec l'ajout financier prévu au plan de rattrapage, il y aura davantage de soutien qui sera donné pour la conscience phonologique et l'éveil à l'écriture. Par ailleurs, Mme Nathalie Corriveau, psychologue, est de retour à temps partagé avec Mme Catherine Embregts, psychoéducatrice. Il y a aussi une nouvelle ergothérapeute, Mme Marie-Ève Rheault, depuis la fin décembre.

**(Responsable du service de garde) Jean-Simon Bourgault :** M. Jean-Simon Bourgault mentionne que ça se passe bien présentement au service de garde. Les sports d'hiver se déroulent bien avec le patin, les mardis soirs. Cette activité sera proposée aux enfants jusqu'à la semaine de relâche. Il y aura aussi un petit carnaval pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle. De plus, il y a une nouvelle éducatrice pour compléter l'équipe au 1<sup>er</sup> cycle. Cette année, lors de la semaine de relâche, c'est l'école Marguerite d'Youville qui accueillera les élèves du lundi au jeudi. Il y a environ une vingtaine d'élèves inscrits par jour et un peu moins le jeudi.

## **8. Varia**

### **9. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée a eu lieu à **21h17**.

---

Valérie Savard, **présidente**

---

Sophie Frigon, **directrice**

**Secrétaire :** Isabelle Lainez Lévesque